DEPARTEMENT DES
DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 39

Convocation du Conseil Municipal : le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 11/06/2018

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-234

Port-Boinot - Effacement de réseaux électriques aériens rue de la Chamoiserie et quai Métayer - Répartition financière entre ENEDIS et la Ville de Niort

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés:

Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2018

Délibération n° D-2018-234

Direction Espaces Publics

Port-Boinot - Effacement de réseaux électriques aériens rue de la Chamoiserie et quai Métayer -Répartition financière entre ENEDIS et la Ville de Niort

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du programme des travaux pour la réhabilitation de Port-Boinot, la Ville de Niort a inscrit l'aménagement de la rue de la Chamoiserie en façade du site Boinot et le quai Métayer entre la place Henri Dunant et l'allée des Acacias.

Par délibération en date du 23 avril 2018, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux dont le programme sur les espaces publics comprend l'effacement des réseaux électriques et de communications.

Au titre de l'article 8 du cahier des charges de la concession, la Ville de Niort a sollicité ENEDIS pour effectuer ces travaux d'enfouissement de réseaux.

Pour cette opération, les études réalisées par ENEDIS ont permis de définir un chiffrage global estimatif de 45 000 € HT soit 54 000 € TTC.

Le schéma de financement, conformément à l'article 8 de la concession, se répartit de la manière suivante :

- Commune de Niort - 60 % : 27 000 € HT soit 32 400 € TTC. - ENEDIS - 40 % : 18 000 € HT soit 21 600 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget de l'opération.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la réalisation de l'aménagement, cité ci-dessus ainsi que ses montants estimatifs et ses modalités financières :
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à :
 - solliciter les aides financières auprès d'ENEDIS pour les montants estimés ci-dessus et pour la réalisation des travaux au titre de l'article 8 de la concession ;
 - établir et signer les documents nécessaires à l'attribution de la participation d'ENEDIS.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 39
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1
Excusé: 5

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX